

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
UNIVERSITE MOULOU D MAMMERI DE TIZI-OUZOU



Faculté des Sciences Economiques, commerciales et des sciences de Gestion
Département des Sciences Economiques

Mémoire de fin d'études

*En vue de l'obtention du diplôme de Master brevet/Start up
Spécialité : Développement local, tourisme et valorisation du
patrimoine*

THEME :

L'aménagement des espaces publics communs
Cas de Start up dans l'aménagement des espaces publics
communs

Réalisé par :

M^{lle} MANSOUR Karima

Dirigé par :

P^r ABRIKA BELAID

Jury composé de :

Présidente : Mme. AKKACHE Dehbia

MCB à l'UMMTO

Rapporteur : M. ABRIKA Bélaïd

Professeur à l'UMMTO

Examinatrice : Mme ANNANE Nadia

MCB à l'UMMTO

Représentant de l'incubateur : M. MOULAI Kamel

Professeur à l'UMMTO

Mr HASAS Malik, Expert, Directeur de CNERU du Tizi-Ouzou

Année universitaire: 2023/2024





Remerciements

Tout d'abord, je tiens à remercier

Dieu de m'avoir donné la force et le courage de mener ce modeste travail.

- Mes parents pour leurs soutiens.

Mes remerciements vont également à :

- *Mr ABRIKA, Professeur à la faculté des sciences économiques, pour sa disponibilité, ses contributions, ses orientations précieuses et sa compréhension.*
 - *Aux membres du jury, je tiens également à les remercier vivement d'avoir accepté d'examiner et d'évaluer ce modeste travail.*
 - *Tous les enseignants de la spécialité DLTVP.*
 - *Mme SEMADI, Mr CHENNANE Arezki Mme AKKACHE, Mme SAHEB, Mme SEHALI, Mr SLIMANI.*
 - *Toute l'équipe de l'incubateur de l'UMMTO, tout particulièrement les enseignants formateurs.*
 - *A madame AMENACHE Sabrina, formatrice au sein de l'incubateur.*
 - *Enfin, j'adresse mes vifs remerciements au corps professoral et administration de la faculté des sciences économiques.*
- 
- 



Dédicaces

Je dédie ce modeste travail avec sincérité à :

✚ *Mon père que Dieu lui accorde santé
et protection.*

✚ *Ma mère que Dieu lui accorde santé
et protection.*

✚ *Mon frère unique.*

✚ *Mes sœurs.*

Karima



Sommaire

Remerciements

Dédicaces

Résumé

Introduction 01

Chapitre I

Notions de base sur le développement local durable

Introduction 05

Section 01 : Définitions et les piliers du développement local durable

1.1. Définitions 05

1.2. Les piliers du développement local durable 08

Section 02 : Les objectifs et les actions du développement local durable

2.1. Les objectifs du développement local durable 11

2.2. Les actions du développement local durable 12

Section 03 : Les acteurs et les enjeux du développement local durable

3.1. Les acteurs du développement local durable 14

3.2. Les enjeux du développement local durable 15

Section 04 : La situation du développement local durable en ALGERIE

4.1. Les données actuelles de l'économie Algérienne 16

4.2. Le développement local durable en Algérie 17

Conclusion 19

Chapitre II

Généralités sur l'aménagement des espaces publics communs

Introduction 20

Section 01 : Définitions et théories de l'aménagement des espaces publics communs

1.1. Définition et concept clés 21

1.2. L'objectif de l'aménagement des espaces publics communs 24

1.3. Evolution de l'aménagement des espaces publics communs 24

1.4. Approche et théories pertinentes (modèle de gestion des espaces publics) 24

Section 02 : Méthodologie de la conception

2.1. Méthode et outils de la conception participative 27

2.2. Approches innovantes en matière d'aménagement d'espace public	28
<u>Section 03</u> : La mise en œuvre et l'évaluation de l'aménagement des espaces publics communs	
3.1. Processus de mise en œuvre des projets d'aménagements des espaces publics communs	29
3.2. Evaluation des impacts économiques sociaux et environnementaux	31
<u>Section 04</u> : L'aménagement des espaces publics communs en Algérie	
4.1. L'aménagement des espaces publics communs en Algérie	33
Conclusion	34

Chapitre III

L'apport de l'aménagement des espaces communs sur le secteur du tourisme et le développement économique

Introduction	35
<u>Section 01</u> : Les liens entre l'aménagement des espaces publics commun et le tourisme.	
1.1. Attractivité visuelle et expérience esthétique	36
1.2. Accessibilité et mobilité	36
1.3. Espaces de socialisation et d'interaction	36
1.4. Sécurité et confort	37
1.5. Développement durable et environnementale	37
1.6. Innovation et technologie	37
1.7. Augmentation des dépenses	37
<u>Section 02</u> : Les liens entre l'aménagement des espaces publics communs et le développement économique local	
2.1. Attraction des entreprises et des investisseurs	38
2.2. Augmentation de la valeur foncière	38
2.3. Stimulation du commerce local	38
2.4. Création d'emploi	38
2.5. Renforcement du capital social	39
2.6. Amélioration la qualité de vie	39
2.7. Promotion de la durabilité	39
<u>Section 03</u> : Exemple de cas sur l'influence de l'aménagement des espaces publics sur le tourisme et le développement économique	

3.1. Barcelone, Espagne	40
3.2. Paris, France	40
3.3. La transformation des quais de la Garonne à Bordeaux	40
3.4. Hanoi et son métro aérien (Viêtnam)	40
3.5 Le développement touristique en Tunisie	41
3.6. La réhabilitation des espaces publics à Marrakech (Maroc)	41
3.7 Exemple de l'Algérie	41
Conclusion.....	42

Chapitre IV

Processus de création de la Start up dans l'aménagement des espaces publics communs

Introduction	43
<u>Section 01 : Présentation du projet</u>	
Introduction	44
1.1. L'équipe du projet	44
1.2. L'idée du projet	44
1.3. Objectif du projet	46
1.4. Calendrier de réalisation du projet	46
<u>Section 02 : L'aspect innovant du projet et l'analyse stratégique du marché</u>	
Introduction	47
2.1. La nature et le domaine de l'innovation	47
2.2. La segmentation du marché	47
2.3. La stratégie marketing	48
2.4. Le plan de production et organisation	48
<u>Section 03 : Le plan financier du projet et business model canevas (BMC)</u>	
Introduction	51
3.1. Les coûts et les charges	51
3.2. Le BMC	51
<u>Section 04 : Le prototype (un modelé) d'un espace aménagée</u>	54
Conclusion.....	60
Conclusion générale	59

Bibliographie

Table des matières

II. Résumé

Ce mémoire explore les défis et les stratégies contemporains dans l'aménagement des espaces publics communs. En se concentrant sur l'importance croissante de la participation citoyenne et la durabilité environnementale, l'étude examine les investisseurs et les décideurs qui peuvent concevoir des espaces qui favorisent l'inclusion sociale, la connectivité et la qualité de la vie à travers une analyse des meilleures études de cas.

Ce travail identifie les facteurs clés influençant la conception réussie des espaces publics, tout en mettant en lumière les implications économiques et sociales de telles initiatives.

A travers ce travail de recherche, nous proposons des recommandations pour une planification urbaine plus inclusive et durable, adaptés aux besoins diversifiés des citoyens contemporains. Nous visons à faire ressortir l'interaction entre le développement local durable, l'aménagement des espaces publics communs et l'influence de l'aménagement des espaces publics communs sur le tourisme local et le développement local. Nous complétons ce travail par la contribution à la création d'une Start up dans l'aménagement des espaces publics communs pour répondre aux attentes du développement local.

Mot clés : l'aménagement, espace publics, développement local durable, tourisme local

Abstact

This thesis explores contemporary challenges and strategies in the design of common public spaces. Focusing on the growing importance of citizen participation and environmental sustainability, the study examines investors and decision-makers who can design spaces that promote social inclusion, connectivity and quality of life through an analysis of best case studies.

This work identifies key factors influencing the successful design of public spaces, while highlighting the economic and social implications of such initiatives.

Through this research work, we propose recommendations for more inclusive and sustainable urban planning, adapted to the diverse needs of contemporary citizens. We aim to highlight the interaction between sustainable local development, the design of common public spaces and the influence of the design of common public spaces on local tourism and local development. We complement this work by contributing to the creation of a Start-up in the design of common public spaces to meet the expectations of local development.

Keys words : layout, public space, sustainable local developpement, local tourism

Introduction générale

Introduction générale

Le développement technologique, la connaissance industrielle et économique, les médias, la communication, les autres moyens modernes ont un grand impact sur l'aménagement des espaces communs, la structure urbaine des villes et la structure rurale (les logements, équipements), le cadre non bâti (espace public, ...). Ces derniers sont considérés comme des lieux privilégiés pour se rencontrer entre les habitants, l'échange de relations sociales. De consolidation, de repos et pour détente pour attirer des touristes locaux et étrangers. Pour cela, l'aménagement de ces espaces, leur gestion perpétuelle, leur maintenance est considérée comme la meilleure preuve du développement économique et organisationnel, de la culture de ses utilisateurs.

Une étude de l'aménagement des espaces publics est essentielle pour plusieurs raisons ;

Améliorer la qualité de vie

Des espaces publics bien conçus contribuent à améliorer la qualité de vie des habitants en offrant des lieux de rencontre, de loisir et de détente.

Favoriser la cohésion sociale

Des espaces publics attractifs, accessibles, favorisent les interactions sociales, contribuent au renforcement du sentiment de l'appartenance à une communauté.

Soutien à l'activité économique

Des espaces publics bien aménagés peuvent stimuler l'activité économique en attirant les commerces, les entreprises, les investisseurs, les touristes, ...afin d'assurer un développement durable.

Promotion de la santé et du bien-être

Des espaces verts, des zones piétonnes, des infrastructures sportives encourageant un mode de vie actif qui contribuent à la santé physique, mentale des habitants.

Gestion durable des ressources

L'aménagement des espaces publics peut intégrer les principes du développement durable, tels que la gestion des eaux pluviales, la préservation de la biodiversité et la réduction de l'empreinte carbone.

L'espace public, dénominateur commun de l'habitat, des activités, du commerce, du trafic et de la détente, a besoin des concepteurs engagés au service d'une identité forte commune à tous ces lieux.

L'activité économique dans les régions rurales et urbaines ont contribué au développement de ces espaces publics en les transformant aux lieux agréables à vivre et accueillants pour ses visiteurs.

Des plus fines structures d'habitat villageois et urbain. Cet espace est avant tout un espace de vie.

Il est une partie du contexte social auquel tout individu s'identifie et devant lequel se déroule toute interaction sociale par son essence même sa conception devient un acte fondamental qui transpose des éléments essentiels de la politique sociale au service de la sécurité des citoyens.

L'aménagement efficace des espaces publics nécessite une planification minutieuse, une prise en compte des besoins et des préférences des résidents ainsi qu'une approche durable pour assurer leurs préservations à long terme.

Cette étude de l'aménagement des espaces publics vise à créer des environnements urbains et ruraux attrayants, fonctionnels et durables, qui répondent aux besoins des citoyens, tout en préservant les ressources naturelles et en favorisant le développement économique et social.

Le diagnostic de l'aménagement des espaces publics communs en Algérie concerne la façon dont ces espaces sont conçus, gérés et utilisés pour répondre aux besoins et aux aspirations de communautés locales, touristes locaux et étrangers.

L'Algérie, un pays qui peut être choisi comme l'une des meilleures destinations au monde selon les potentialités touristiques que représente qui sont sous-exploitées (littoral, archéologique, Sahara, les montagnes, les forêts, le thermal, ...).

Un climat de quatre saisons, un patrimoine historique et culturel (patrimoine matériel et immatériel). par conséquent la problématique se pose avec acuité terme de l'aménagement de ces espaces, chose qui nous a poussé à penser à faire un projet se start-up sur l'aménagement de ses espaces publics communs (espaces de loisir, de repos et détente, parcs publics attractifs, aménager des forêts, rénovation des sites religieux et historiques, jardins publics, ...).

L'Etat encourage les jeunes universitaires porteurs d'idée et de projet pour se lancer dans le monde de l'entrepreneuriat en leur assurant un accompagnement pour réaliser leurs projets.

L'arrête ministériel N°1275 du 27/09/2022, déterminant les modalités de réalisation d'un mémoire de fin d'étude pour l'obtention du diplôme universitaire /Brevet Start up, est une preuve concrète de cet encouragement.

Pour cela, nous avons opté **pour la problématique suivante qui vise à décrire les raisons de l'étude de l'aménagement des espaces publics communs et à montrer comment peuvent-ils être aménagés pour remplir la fonction pour laquelle ils ont été établis ?**

En partant de l'hypothèse qu'une Start up dans l'aménagement des espaces publics communs est un levier pour la promotion et le développement touristique et économique local durable, il s'agit aussi ;

- De déceler quelles sont les opportunités d'investissement et les potentialités touristiques offertes par ce projet Start up dans l'aménagement des espaces ?

- A cet effet dans quelle mesure une Start up entreprenant dans l'aménagement des espaces peut-elle surmonter les contraintes qui freinent le lancement du tourisme local et le développement économique local durable de l'Algérie ?

Dans le but de répondre aux questions précédentes, nous avons basé notre recherche sur deux axes, une approche théorique portée sur la recherche dans le cadre des connaissances acquises dans le parcours universitaire et dans la littérature économique (ouvrages, revues, dictionnaire, mémoires universitaires, sites Internet) qui traitent de notre thème et une approche pratique sur le processus de création d'une start-up. Une démarche réelle qui permet d'impliquer nos savoirs. Une étude de marché sur terrain est nécessaire pour mieux cerner la structure du marché et pour savoir si on est dans la mesure de créer une start-up dans l'aménagement des espaces publics et pour réaliser cette démarche méthodologique, on a opté pour le plan suivant.

Notre travail se repose sur trois chapitres théoriques et un chapitre pratique

Dans le premier chapitre, nous allons essayer de présenter les notions de bases sur le développement local durable, ses principaux acteurs et les actions à mener.

Dans le deuxième chapitre, nous expliquerons la méthodologie de la conception des espaces publics communs, la mise en œuvre de ces espaces et l'évaluation de l'aménagement des espaces.

Dans le troisième chapitre, nous présenterons l'apport de l'aménagement des espaces publics communs sur le tourisme et le développement économique, avec quelques exemples de cas de réussite de ces aménagements des espaces publics communs.

Le quatrième chapitre portera sur le processus de création d'une start-up selon les normes et guides des start-up.

Chapitre I

**Notions de base sur le développement
local durable**

Introduction

Le développement local durable est un concept essentiel dans la planification économique et sociale contemporaine ; ce concept repose sur plusieurs principes fondamentaux :

Le principe pollueur-payeur

Le principe de précaution

Le principe de prévention

Le développement local durable incarne l'avenir des communautés et des régions à travers le monde, représente aujourd'hui un pilier essentiel pour assurer l'avenir des communautés, en réponse aux défis environnementaux, économiques et sociaux.

Cette approche innovante holistique visant à harmoniser la croissance économique avec la préservation des ressources naturelles et la promotion du bien-être social.

Ce chapitre, explique les fondements essentiels de cette discipline en offrant un cadre clair pour comprendre, comment les initiatives locales peuvent-elles favoriser un développement équilibré et résilient, tout en répondant aux besoins des générations présentes et futures.

Ce chapitre porte sur les principes, les acteurs et les actions du développement local durable, en mettant l'accent sur son rôle crucial dans la construction d'un avenir viable, équitable et vivable pour tous.

Section 01 : Définitions et piliers du développement local durable

Cette section se concentre sur des définitions de base et les piliers du développement durable .ce dernier est un concept qui a été popularisé par le rapport de Brundtland en 1987, intitulé « notre avenir à tous »

Le développement durable est une approche qui cherche à satisfaire les besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs.

L'objectif principal est de mettre en lumière ces concepts et principes de base, et en mettant l'accent sur les aspects particuliers de ces piliers qui sont au nombre de quatre ; l'environnement, l'économie, le social et la gouvernance locale.

La réussite du développement local durable, repose sur l'équilibre entre les quatre piliers

Cette section présentera les définitions de bases, et les piliers du développement durable

1.1. Définitions du développement local durable

Pour mieux comprendre les concepts de base sur le développement local durable, plusieurs définitions ont fait l'objet des études théoriques, et d'autres viennent des constatations réelles.

1.1.1. Définition du développement

Le concept du développement désigne l'ensemble des transformations techniques, sociales, territoriales, démographiques et culturelles accompagnant la croissance de la production.

Il traduit l'aspect structurel et qualitatif de la croissance, et peut être associé à l'idée de progrès économique et social. selon François Perroux .

1.1.2. Définition du développement local

Le développement local est défini comme une volonté politique des acteurs de promouvoir le développement du territoire sur lequel ils vivent en vue d'améliorer la situation socio-économique des populations.

Le développement local : concept polysémique

Selon Bernard Pecqueur, qui définit le développement à partir d' «une démarche globale et mobilisatrice d'un système d'acteurs locaux et régionaux visant le travail au pays et la promotion économique » ; il fixe trois facteurs expliquant sa dynamique, à savoir :

« **Un processus, une démarche, une méthode** ».

Un processus car la construction par les acteurs s'inscrit dans le temps. Elle est spécifique à chaque territoire et n'est jamais productible à l'identique.

Une démarche, car le processus ne s'enclenche jamais mécaniquement de toutes parts. Il existe une part importante de stratégie volontaire, et donc une place pour les politiques publiques. Il s'agit de capitaliser l'apprentissage collectif et de valoriser le savoir-faire collectif.

Une méthode, car sur un plan abstrait, le développement local n'est pas seulement un phénomène observable, il est aussi la méthode d'observation des relations de coordination entre les acteurs de l'économie, et plus généralement de la société.

1.1.3. Définition du développement durable

Le rapport Brundtland publié en 1987 par la commission mondiale sur l'environnement et le développement durable, notre avenir à tous, éditions du fleuve (1989, p51) définit le développement durable comme « *Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs besoins* ».

Deux concepts sont inhérents à cette notion : le concept de « besoin » et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité et l'idée de limitation que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale imposent sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir.

1.1.4. Définition du développement local durable

Le développement local durable est fondé sur la valorisation des potentiels locaux selon une approche transversale :

C'est la mise en relation des acteurs et le croisement des problématiques économiques, sociales et environnementales qui mobilise et permet d'aboutir à un projet territorial équilibré entre les besoins et les ressources.

Le développement local durable est l'application des principes du développement durable au niveau local.

1.2. Les piliers du développement local durable

Le développement local durable repose sur des principes qui nécessitent un équilibre entre eux pour atteindre un avenir viable et équitable.

Ces piliers sont interconnectés et doivent être intégrés dans une approche participative :

1.2.1. Le Pilier environnemental

Ce pilier concerne la protection et la gestion responsable des ressources naturelles et des écosystèmes, à travers une utilisation responsable des ressources tels que ; l'eau, les minéraux, les sols, ...pour éviter leur épuisement.

Il vise à réduire les impacts négatifs sur l'environnement tels que la pollution, par la minimisation des déchets et des émissions polluantes dans l'air, l'eau et le sol.

Il préserve la biodiversité ; protégé les différentes espèces animales et végétales afin de maintenir les équilibres écologiques et les réserves écosystème

Il Lutte contre les changements climatiques ; par la pratique des gestions qui favorisent la résilience des écosystèmes et des paysages, la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

1.2.2. Le pilier économique

Ce pilier se concentre sur la création d'une croissance économique durable et équitable, il implique :

La promotion de la prospérité économique tout en garantissant que les ressources sont utilisées d'une manière optimale, efficace et qu'il existe des opportunités économiques pour tous ;

- L'amélioration de la productivité ;
- L'investissement responsable ; encourager les investissements qui soutiennent les objectifs de la durabilité, ceux qui favorisent l'efficacité énergétiques et les technologies propres (qui respectent les normes de l'environnement) ;
- La minimisation du gaspillage en intégrant les principes de l'économie circulaire.

1.2.3. Le pilier social

Ce pilier met l'accent sur l'amélioration de la qualité de vie et le bien être des individus .Il englobe la justice sociale, l'équité, les droits de l'homme et le développement des communautés .Il cherche à assurer que le développement profite à tous, sans exclusion.

1.2.4. La gouvernance locale

La gouvernance locale est indispensable à la réflexion et à la bonne application des enjeux du développement durable.

La gouvernance locale est une nouvelle forme de démocratie participative.

Elle exige la concentration, la coopération et le partenariat entre tous les acteurs du développement durable pour répondre aux besoins des sociétés modernes.

La gouvernance locale assure une gestion efficace des ressources en impliquant directement les communautés locale dans le processus de décision. Par la planification et gestion durable

Les autorités locales élaborent des plans d'urbanisme et de développement qui intègrent les principes de la durabilité, tels que la gestion des ressources naturelles, la réduction des déchets, et l'efficacité énergétique.

La gouvernance locale favorise la participation active des citoyens dans les décisions affectant leur environnement, ce qui renforce la légitimité des politiques et garantit qu'elles répondent aux besoins locaux.

La décentralisation

En transférant des pouvoirs décisionnels aux niveaux locaux, on permet une réponse plus rapide et plus adaptée aux défis locaux, les crises environnementales (les catastrophes naturelles) ou les besoins en infrastructures

Coordination intersectorielles

La coopération entre différentes parties prenantes (gouvernements locaux, organisation non gouvernementales, secteur privé) est essentielle pour faire face aux enjeux complexes du développement local durable.

Les gouvernements locaux

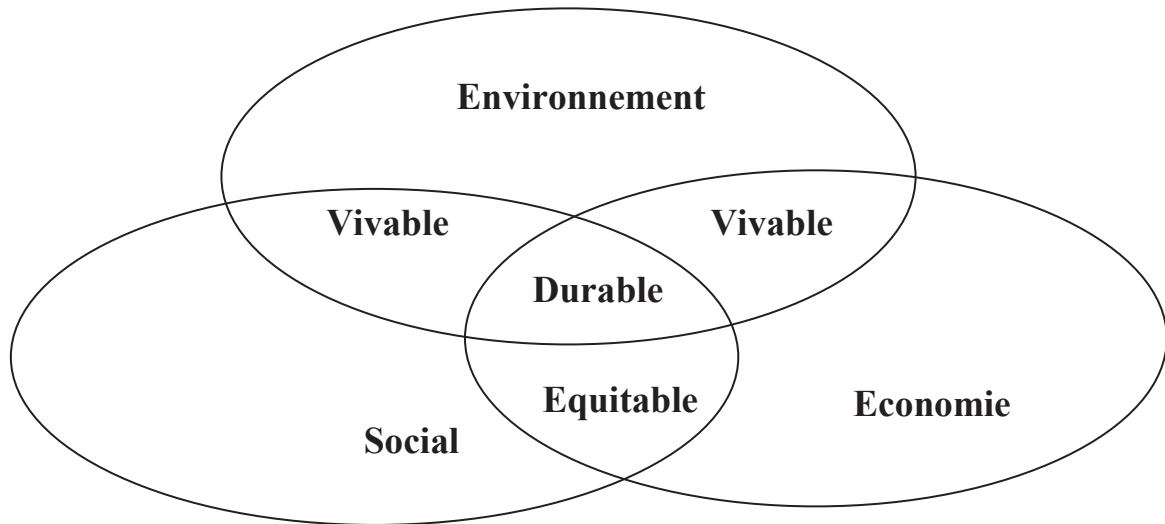
Ils sont responsables du suivi des progrès en matière de développement durable et de l'évaluation des impacts des politiques mises en place, et permettent ainsi de faire des ajustements en temps réel.

Education et sensibilisation

La promotion de l'éducation à la durabilité et à la sensibilité des citoyens aux pratiques durables sont des responsabilités importantes de la gouvernance locale

La gouvernance locale est essentielle pour mettre en œuvre des pratiques du développement durable adaptée aux réalités locales et pour favoriser une gestion proactive des défis .

Figure N°1 : Schéma classique des piliers du développement durable



Source : fichier : A Jegon, les géographes français face au DD. L'information géographique n°71, 2007.

On constate que ce schéma ne présente que les trois piliers du développement durable, parce que le quatrième pilier est récent par rapport à la date affiche dans la source.

Section 02 : Les objectifs et les actions du développement local durable

Cette section s'intéressera aux principaux objectifs du développement local durable et aux actions concrètes mises en place pour les atteindre.

Nous examinerons ainsi comment les initiatives locales peuvent-elles contribuer à un développement plus respectueux de l'environnement et l'avantage tourné vers le bien-être des populations. Ces objectifs et actions ne se limitent pas seulement à des enjeux immédiats, mais visent également à construire un avenir plus résilient et équitable pour les communautés locales.

On commence à présenter les objectifs pour vérifier les actions à mener en fonction du développement durable :

2.1. Les objectifs du développement local durable

Ce modèle du « développement durable » vise un certain nombre d'objectifs selon le rapport du Brundtland et, en particuliers la satisfaction des besoins « surtout pour les plus démunis » et aspirations de l'être humain. Il s'agit entre autres:

-Du rapport des Nations Unies sur les objectifs du développement durable, (2016), celui-ci aborde 17 objectifs visés à travers ce modèle du développement durable.

- Pour l'aménagement des espaces publics communs et le développement local durable onze objectifs sont à signaler ou à mettre en lumière, il s'agit des objectifs n°6 à 15.

Objectif 6 : Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau ;

Objectif 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable ;

Objectif 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous ;

Objectif 9 : Bâtir une infrastructure résiliente encourager l'innovation, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation ;

Objectif 10 : Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre ;

Objectif 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables ;

Objectif 12. Établir des modes de consommation et de production durables ;

Objectif 13. Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions ;

Objectif 14 : Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable ;

Objectif 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité ;

2.2. Les actions du développement local durable

Plusieurs actions doivent être mises en application pour assurer un développement local durable :

- la réduction des déchets en favorisant le recyclage et la réutilisation des matériaux, rien ne se perd tout se transforme ;

- promotion des énergies renouvelables, en utilisant de l'énergie solaire, les énergies éoliennes et hydroélectrique pour diminuer la dépendance aux combustibles fossiles ;

- conservation de la biodiversité, par la protection des écosystèmes et les espèces menacées par la mise en place de réserves naturelles et de lois environnementales ;

- préservation les forêts et les zones humides ;

- instauration une agriculture durable, encourageant des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, comme l'agro écologie et la réduction des pesticides ;

- assurer une mobilité durable, développer des transports en commun efficaces et promouvoir l'utilisation des véhicules électriques et de moyens de transport non polluants ;

- éducation et sensibilisation, informer les citoyens sur les enjeux environnementaux et les inciter a adopté des comportements durables ;

- les entreprises doivent intégrer des pratiques durables dans leurs modèles économiques, comme la responsabilité sociale des entreprises ;

- mises en place des lois et des normes pour réduire les émissions de gaz à effet de serre

- la gestion durable des ressources comme l'eau ;

- améliorer l'efficacité énergétique, l'efficacité des bâtiments, du transport et des industries ;

Chapitre I **Notions de base sur le développement local durable**

Investir dans l'économie bleue par l'utilisation durable des ressources marines et aquatiques pour favoriser la croissance économique, créer des emplois et préserver l'environnement. Elle englobe des secteurs comme la pêche durable, l'aquaculture, le tourisme maritime et l'énergie marine.

Section 03 : Les acteurs et les enjeux du développement local durable

Le développement local durable implique divers acteurs à différents niveaux, allant des autorités locales aux citoyens, en passant par les entreprises et les organisations des sociétés civiles.

Nous analyserons les principaux acteurs impliqués dans le développement, leurs rôles et responsabilités, ainsi que les enjeux clés aux quelles, ils sont confrontés. En effets, ce développement nécessite une gouvernance partagée, une gestion des ressources naturelles réfléchie et une attention particulière à la cohésion sociale en vue de garantir un équilibre entre le progrès économique, la justice sociale et la préservation de l'environnement.

3.1. Les acteurs du développement local durable

La collaboration entre ces acteurs est essentielle pour atteindre les objectifs de la durabilité à long terme, ces acteurs sont au nombre de six

3.1.1. Les institutions publiques (l'ETAT central)

Elles fournissent le cadre règlementaire nécessaire pour soutenir le développement local durable, tels que l'instauration des lois, assurer le financement des projets liés au développement local

3.1.2. Les collectivités locales

Les mairies et les conseils régionaux qui mettent en place des politiques pour favoriser un développement économique, social et environnemental équitable

3.1.3 Les entreprises locales

Elles contribuent à l'économie locale tout en intégrant des pratiques durables dans leur gestion des ressources, dans leurs stratégies de production et de mode d'emploi, assurer l'équité sociale des travailleurs.

3.1.4 Les associations et les organisations non gouvernementales (ONG)

Elles jouent un rôle essentiel dans la sensibilisation, l'éducation et la mise en œuvre des projets locaux. L'objectif est de protéger l'environnement humanitaire .

3.1.5 Les citoyens

Leur participation active est cruciale, que ce soit à travers des initiatives communautaires ou des actions de communication responsables,

La diffusion des informations et des gestes écologiques

3.1.6 L'université et les centres de recherche

Ils apportent des connaissances et des innovations pour soutenir des projets durables.

3.2. Les enjeux du développement local durable

Plusieurs enjeux auquel est confronté le développement local durable, parmi ces derniers, on cite :

- les crises et le changement climatique ;
- la rareté des ressources face au développement démographique et la croissance de la demande ;
- la disparition de l'habitat naturel ;
- la déforestation, la pollution de l'air, et de l'eau ;
- la perte de la biodiversité menace la stabilité de l'écosystème ;
- l'influence des gaz néfaste sur l'environnement ;
- la difficulté des entreprises à répondre à tous les besoins ;
- les menaces de l'homme contre la nature ;
- le réchauffement climatique ;
- l'homme est menacer dans sa vie et sa santé ;
- les inégalités entre les individus dans la société ;
- les exclusions ;
- la façon dont nous consommons n'est pas saine.

Après avoir expliqué les composantes et les objectifs du développement durable, nous allons présenter dans la section n°4, la situation du développement local durable en Algérie

Section 04 : La situation du développement local durable en ALGERIE

L'Algérie a entamé le processus du développement local durable .est-elle est en mesure d'atteindre ce développement local durable, en fonction des données économiques actuelles ? Et quels sont les enjeux qui se présentent en termes de son avancement dans ce projet ?

Pour répondre aux questions précédentes, on commence par la présentation des données actuelle de l'économie algérienne.

4.1. Les données actuelles de l'économie algérienne

L'Algérie est un pays situé au nord-africain doté d'un littoral sur la mer méditerranée avec une superficie de 2, 382 millions m², un grand pays avec un sud désertique qui occupe une position stratégique et prometteuse.

L'Algérie possède pleine des ressources et richesses naturelles exploitées et non exploitées, un vaste territoire, un pays classé parmi les pays en voie de développement.

L'économie algérienne est basée principalement sur les hydrocarbures, qui représentent une part significative des exportations et des recettes fiscales.

L'Algérie possède un potentiel humain remarquable, avec un nombre de jeune important

Une agriculture naissante, avec une culture mariachaire, l'Algérie essaye de sortir de la dépendance alimentaire, en intensifiant les aides et les subventions aux agriculteurs pour les encourager.

Une industrie faible

Le secteur tertiaire, le commerce et les services, l'information et la télécommunication sont les activités dominantes dans l'économie Algérienne

Dans la haute technologie, l'Algérie reste dépendante de l'importation

Actuellement les autorités algériennes essayent de promouvoir le tourisme local . Et étranger, mais les infrastructures restent insuffisantes et chères pour répondre à la demande locale et étrangère

L'économie algérienne est basée principalement sur :

- les hydrocarbures : l'algérie est le 9eme producteur mondial du gaz naturel, le pétrole constitue environs 80% des exportations, les fluctuations des prix des hydrocarbures influencent directement l'économie, les principaux fournisseurs des marchés européens de l'algerie sont l'Italie et l'Espagne .

- La croissance économique : après une période de stagnation, le PIB a montré des signes de reprise, bien que la diversification économique reste un défi
- Le chômage : le taux de chômage est élevé, en particulier chez les jeunes, ce qui pose des problèmes sociaux
- L'inflation : l'inflation a augmenté ces dernières années, impactant le pouvoir d'achat des ménages
- Les réformes économiques : le gouvernement cherche à diversifier l'économie et à attirer l'investissement étranger, notamment dans les secteurs non pétroliers
- Relations internationales : l'Algérie cherche à renforcer ses partenariats commerciaux, notamment avec l'union européenne et les pays africains.

Le rapport de la banque mondiale sur l'économie algérienne publié en 2023 ; appelle à accélérer les réformes institutionnelles et micro-économie et dresser un état positif pour l'économie du pays. La banque mondiale note que la promulgation en 2022 de la loi sur l'investissement et la publication de ses textes d'application, la suppression en 2020 de la règle 51/49 pour les secteurs non stratégiques et la publication de la loi sur les hydrocarbures en 2019 sont des actions positives mais devant s'attaquer à l'écosystème dont la bureaucratie paralysante, avec une meilleure visibilité dans la politique malgré les efforts fournis, l'Algérie est confronté à un certain nombre de problèmes à court terme, voir la nécessité de diversifier son économie, renforcer les réformes politiques, économiques et financières, améliorer le climat des affaires, et de réduire l'inégalité sociale entre les régions, afin d'atteindre une meilleure croissance économique.

4.2. Le développement local durable en Algérie

L'Algérie comme tous les pays de monde a pris connaissance qu'un développement local durable est nécessaire voyant le contexte mondiale actuelle et dans l'avancée rapide de la technologie, l'augmentation de la demande et les besoins en ressources, les enjeux climatiques

Du développement local durable en Algérie, marquée par plusieurs défis et opportunités et présente des enjeux complexes et variés

- Le cadre institutionnel : bien que des lois et des stratégies aient été mises en place pour promouvoir le développement durable, leur mise en œuvre reste souvent inégale. La décentralisation est en cours, mais les collectivités locales manquent parfois des ressources et des capacités.

- Gestion des ressources naturelles : l'Algérie, riche en ressources naturelles, fait face à des défis en matière de gestion durable de l'eau, des forêts et des sols .la surexploitation de ces ressources pose des risques pour l'environnement ;

- Energie renouvelable : le pays s'efforce de diversifier son mix énergétique, des projets d'énergie solaire et éolienne ont été lancés, mais leur développement à grand échelle nécessite des investissements et des infrastructures appropriés ;

- L'agriculture durable : l'agriculture est un secteur clé pour le développement local .des initiatives pour promouvoir des pratiques agricoles durables et améliorer la productivité existante, mais elles doivent être renforcées ;

- Implication des communautés : la participation des citoyens et des acteurs locaux est essentielle pour la réussite des projets de développement durable .des programmes de sensibilisation pour la population ont été mis sur l'importance de la durabilité ;

- L'éducation et la sensibilisation : la formation et l'éducation à l'environnement sont cruciales pour favoriser une culture de la durabilité des efforts sont en cours mais des progrès supplémentaires sont nécessaires ;

Malgré l'engagement de l'algérie dans des démarches vers un développement local durable, des défis importants subsistent, notamment en matière de gouvernance, gestion des ressources et de participation citoyenne.

Conclusion

Le développement local durable émerge comme une réponse essentielle aux défis contemporains. En intégrant efficacement les dimensions économiques, environnementales et sociales et la gouvernance locale, ils offrent un cadre stratégique pour promouvoir une croissance équilibrée et durable.

Nous avons expliqué les différentes approches et stratégies, telles que l'économie circulaire, la gestion durable des ressources et la promotion des valeurs sociale. Ces initiatives ne sont pas seulement cruciales pour préserver notre environnement et assurer la résilience économique des communautés mais aussi pour améliorer la qualité de vie et promouvoir la justice sociale.

Le développement local durable repose sur la prise de conscience de la finitude de notre environnement biophysique. L'idée sous-jacente est qu'il est possible d'imaginer une politique et une stratégie visant à assurer la continuité dans le temps du développement économique et social, dans le respect de l'environnement, sans compromettre les ressources naturelles indispensables à l'activité humaine.

Chapitre II

Généralités sur l'aménagement des espaces publics communs

Chapitre II Généralités sur l'aménagement des espaces publics communs

Introduction

L'espace public commun est le cœur battant des villes et communautés où se tissent les liens sociaux, culturels et économiques essentiels à la vie collective.

L'aménagement de ces espaces est le déterminant majeur dans la création de lieux accueillants, fonctionnels et inclusifs.

Ces espaces jouent un rôle essentiel en facilitant les interactions sociales, en promouvant la sécurité et en offrant des lieux de détente et de loisirs accessibles à tous. De la conception des parcs et de la place publique à la gestion des infrastructures urbaines.

Ce chapitre explique les principes fondamentaux de l'aménagement urbain et les stratégies clés pour concevoir des espaces publics qui répondent aux besoins diversifiés de leurs utilisateurs.

En examinant les défis contemporains et les innovations dans ce domaine, les pays doivent enrichir la qualité de vie, mais aussi contribuer à façonner des communautés durables et résilientes.

Chapitre II Généralités sur l'aménagement des espaces publics communs

Section 01 : Définitions et théories de l'aménagement des espaces publics communs

Les exigences du développement territorial qui conduisent à prendre en compte les acteurs privés et publics implique le raisonnement et les pratiques de l'aménagement, l'étude géographique du comportement des acteurs

Pour le management territorial, le territoire devient une ressources, un capital (matériel et immatériel) que les acteurs du développement peuvent utiliser pour créer de la valeur pour le faire ça nécessite une interaction entre les ressources territoriales et stratégies des entreprises ; il s'agit de mobiliser les ressources naturelles et humaines, les systèmes productifs, favoriser la circulation et les échanges

Dans les projets de management territorial actuel, les territoires entreprennent des démarches de développement local durable.

Dans cette section nous présenterons les définitions des concepts clés, les objectifs et les théories de l'aménagement des espaces publics communs.

1.1. Définitions et concept clés

Plusieurs définitions ont fait l'objet de l'explication de l'aménagement des espaces :

1.1.1. Définition du territoire

Selon l'approche spatiale le territoire « se définit soit par une homogénéité et géographie, soit par une identité socioculturelle, ou encore par une localisation sectorielle et industrielle »

D'après cette définition, on comprend que le territoire est un tout, car il s'agit d'une combinaison de facteurs (géographiques, humains culturelle) et de systèmes de production qui nécessitent une interaction entre toutes les composantes de ce dernier.

Selon Jaque bonnet dans son ouvrage, l'aménagement et le développement territorial définit, le territoire comme « une Meta organisation qui assure une efficience supérieure à un ensemble d'autres organisations, publiques et privées, qui y interagissent .il constitue ce vecteur de cohérence d'un ensemble de fonctions qui ont, par ailleurs, leurs logique propres, le territoire apparait comme un levier du changement sociale »

Chapitre II Généralités sur l'aménagement des espaces publics communs

1.1.2. Définition de l'espace

Selon Bernard Pecqueur « l'espace n'est plus ici conçu seulement comme distance des lieux ,mesurée par les couts, l'espace n'est pas non plus un indivisible ,modelé par des lois de fonctionnement exogènes .Il est avant tout pluriel ,composé de territoires qui sont avant tout autant d'espaces de vie pour les groupes qui doivent et peuvent organiser leurs propres développement.

1.1.3. Définition de l'espace public

Le dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement considère, « l'espace public comme la partie non bâti affectée à des usages publics, formé par une propriété et par une affectation d'usages «

1.1.4. Définition de l'espace public commun

Selon le dictionnaire Larousse, l'espace public commun « *peut désigner un espace appartenant à la collectivité, ou un espace dont l'usage est géré collectivement par une communauté, il s'oppose à l'espace privé, qui est la propriété d'un individu ou d'un groupe susceptible d'en restreindre l'accès.* »

L'espace public commun est un lieu accessible à tous, où les individus peuvent se rencontrer, interagir et exercer leurs droits et libertés fondamentaux, tels que la liberté d'expression, d'association et de circulation sans discrimination ni exclusion.

1.1.4.1. La conception des espaces publics (la forme)

L'espace public est multiple par sa forme. Il a des usages différents, un espace commun pour toutes les catégories comme ; l'esplanade, la rue, le boulevard ou avenue, mais aussi voie périurbaine ou voie rapide, il prend la forme d'une zone industrielle, des centres commerciaux, etc.

Il peut être un square, jardin, grand parc urbain ou bord de rivière, mais peut prendre aussi les formes comme : talus planté, délaissé végétalisé, terre-plein.

L'espace public est formé des espaces affectés à des usagers publics.

Chapitre II Généralités sur l'aménagement des espaces publics communs

1.1.4.2. Les types des espaces publics communs

Par extension « de nombreux urbanistes considèrent au titre de l'espace public des lieux bâtis : gares, centres commerciaux, moyens de transports en commun et équipements collectifs ».

a) La rue

Selon le Robert la rue est une « voie d'importance moyenne, bordée de maisons dans une agglomération. »

b) L'avenue

Selon le Robert l'avenue est une «allée plantée d'arbre menant à une habitation « Martyn et Zimmermann,

c) L'impasse

Selon Gauthier Bernard l'impasse «l'impasse est une voie avec une seule issue, souvent utilisée dans les lotissements résidentiels à partir du milieu de XXème siècle, dans le but de séparer le trafic local et les piétons du trafic de transit «

d) Le passage

Selon le Robert : « petite voie pour les piétons qui unit deux artère « Martyn back et Zimmermann, p «307 ».

e) La place publique

C'est un lieu ouvert et accessible à tous, indépendamment de la position sociale ou de l'origine des individus .elle prend plusieurs formes et différentes dimensions.

f) Le jardin public

Selon Gauthier Bernard, le jardin public est un « espace vert généralement enclos, accessible au public, et pouvant être agrémenté d'édicule et d'installations divers : aires de jeux, buvette, roseraiesetc. «

L'esplanade

L'esplanade est définie par Gauthier Bernard comme une « Grande place dégagé et aplanie, parfois aménagés sur une hauteur. »

Le square

Selon le Robert : « esquarre, signifie petit jardin public, généralement entouré d'une grille et aménagé au milieu d'une place ».

Chapitre II Généralités sur l'aménagement des espaces publics communs

Le parc urbain

Un parc urbain est défini par Gauthier Bernard comme « est un jardin public largement planté d'arbres et généralement de grandes dimensions » Gauthier Bernard, p 180.

1.1.5. Définition de l'aménagement de l'espace public

Dans l'aménagement des espaces plusieurs spécialistes ont essayé de donner des définitions sur ce dernier. Parmi eux, on cite Gauthier Bernard. Pour lui « aménagement d'un espace libre public est conçu comme un atout portant sur l'ensemble de ce qui le constitue : traitement du sol, mobilier urbain, édicule, cadre architectural mise en lumière, espace vert » Gauthier Bernard, paris 2003, p 145

1.2. Objectif de l'aménagement des espaces publics communs

L'objectif de l'aménagement des espaces publics communs, est de protéger la population et les ressources d'un côté, aidé au développement économique et social.

Créer des environnements fonctionnels ; esthétiques et inclusifs qui favorisent la convivialité et le bien-être des citoyens. Cela peut inclure les parcs, les trottoirs accessibles, les aires de jeux, les bancs publics, les espaces verts et des installations artistiques.

L'aménagement des espaces publics peut permettre d'amplifier l'attractivité d'un lieu, de diversifier les usages, de favoriser les rencontres et la mixité sociale et inter génération.

L'objectif de l'aménagement du territoire, est d'assurer une répartition équilibrée des ressources, des activités et des hommes dans l'espace afin de préserver durablement l'ensemble du territoire national comme lieu de vie et d'activité.

1.3. Evolution de l'aménagement des espaces publics communs

L'évolution de l'aménagement des espaces publics communs varie en fonction des besoins changeant de la société et des avancées technologiques. On observe une tendance vers des espaces plus verts, durables et inclusifs, intégration les principes de l'économie circulaire et des énergies renouvelables moins polluantes, avec une attention croissante portée à la mobilité douce, à l'accessibilité pour tous et à la création de lieux de rencontre et de convivialité.

Les avancées numériques peuvent également influencer l'aménagement. A titre d'exemple :

Les infrastructures intelligentes ou les espaces connectés.

Chapitre II Généralités sur l'aménagement des espaces publics communs

1.4. Approche et théories pertinentes (modèle de gestion des espaces publics)

L'aménagement des espaces publics communs repose sur plusieurs théories et approches qui visent à optimiser l'utilisation, l'accessibilité et l'esthétique. Parmi ces théories, on cite :

1.4.1. Théorie de la place ou de l'espace public

Ce sont des analyses théoriques et des études de terrains proposés par des théoriciens, parmi eux, on cite les travaux d'H Whyte William dans son ouvrage (the social life of Small urbain space), et Jan Gehl dans son ouvrage (pour des villes à l'échelle humaine).

Cette théorie met l'action sur l'importance des interactions sociales et des comportements humains dans les espaces publics .elles souligne que les aménagements doivent favoriser la rencontre et le confort des usagers

source : Whyte William H, the social life of Small urbain space, Washington D.C, the conservation fondation, 1980, p125. Consulté le 7 novembre 2024 sur <http://doi.org/10.58079/qrvj>

Pour Jan Gehl, cette théorie se concentre sur la création d'espaces qui favorisent le mouvement et les interactions, en mettant l'accent sur le piéton et l'espaces public comme lieu de rencontre.

Source : Jan Gehl, (2012) pour des villes à échelle humaine .Edition Eco société page 278

Les travaux des deux théoriciens portent sur des principes qu'il faut prendre en considération dans les travaux d'aménagement, qui seront présentés ci-après :

1.4.1.1. Le principe de l'urbanisme participatif

Ce principe encourage l'implication des communautés dans le processus de conception et d'aménagement, il vise à créer des espaces qui répondent réellement aux besoins et désires des habitants.

1.4.1.2. Le principe du paysage urbain

Il examine comment la configuration et la qualité des paysages urbains influencent le bien-être des citoyens. Les éléments naturels comme les arbres et les espaces verts, sont considères comme essentiels pour la qualité de vie.

1.4.1.3. Le principe de l'accessibilité universelle (la théorie de biens communs)

Elle axée sur la conception des espaces publics pour les rendre accessibles à tous, indépendamment des capacités physiques, sensorielles ou cognitives.

1.4.1.4. Le principe de la durabilité environnementale

Dans le contexte du changement climatique, ce principe encourage l'aménagement des espaces publics écologiques accessibles et adaptés aux enjeux environnementaux, l'utilisation des matériaux durables et la création d'espaces verts, en favorisant la biodiversité, en réduisant la consommation des ressources et en encourageant les modes de transport durables et la gestion efficace des ressources.

1.4.1.5. Le principe la participation citoyenne

Il implique les résidents dans le processus de conception et de prise de décision concernant l'aménagement des espaces publics afin de garantir qu'ils répondent aux besoins réels de la communauté.

1.4.1.6. Le principe de la sécurité

Il s'intéresse à la manière dont l'aménagement peut influencer la sécurité des usagers, cela inclut la visibilité, l'éclairage et l'aménagement des rues pour dissuader les comportements criminels.

Ces principes souvent complémentaires, guident les urbanistes, les architectes et les aménagistes dans la création d'espaces publics qui améliorent la vie urbaine.

Chapitre II Généralités sur l'aménagement des espaces publics communs

Section 02 : Méthodologie de la conception des espaces publics communs

Cette méthodologie s'appuie sur une série de processus structurés, allant de l'analyse initiale des besoins à la mise en œuvre concrète des aménagements. Elle inclut la collecte et l'analyse des données, la définition des objectifs, l'élaboration des étapes d'aménagement ainsi que la validation des choix à travers des consultations et des études d'impact.

L'objectif de cette démarche est de garantir que le projet soit à la fois fonctionnel, durable et en harmonie avec les enjeux sociaux, économiques et environnementaux locaux.

Cette section tentera d'expliquer les méthodes et outils à appliquer dans l'aménagement des espaces publics communs ainsi que les approches innovantes en matière d'aménagement des espaces publics.

2.1. Méthode et outils de la conception participative

La conception participative de l'aménagement des espaces publics implique l'aménagement actif des citoyens dans le processus de conception et de prise de décision. Certaines méthodes et outils, couramment utilisées, incluent les ateliers participatifs, les enquêtes publiques, les groupes de discussion, les cartes mentales, les moquettes, la visualisation en 3D, les plates formes en ligne sur la collecte de feed back et autres outils.

Ces approches favorisent l'inclusion, la diversité des perspectives et la co-création pour des espaces publics plus adaptés aux besoins et aux aspirations des communautés locales.

2.1.1. Les méthodes

Plusieurs méthodes sont utilisées pour mener à bien les projets d'aménagement comme :

- Des analyses de site, diagnostic.
- Des études de faisabilité.
- Des enquêtes publiques pour recueillir les opinions des résidents.
- Des modèles de simulation pour évaluer les différentes options de conception.
- Des séances de brainstorming des ateliers, de design collaboratif, des sondages.

2.1.2. Les outils

Parmi les outils utilisés, on cite :

- Logiciels de conception assistée par ordinateur (CAO) ;

Chapitre II Généralités sur l'aménagement des espaces publics communs

- Techniques de modélisation en 3D passant par le système d'information géographique (SIG) ;
- Des applications mobiles.

2.2. Approches innovantes en matière d'aménagement d'espace public :

Bien qu'il existe des modèles anciens, l'innovation en matière d'aménagement s'impose pour répondre aux inspirations des hommes dans le temps et dans l'espace.

2.2.1. Espaces flexibles et polyvalent

Concevoir des espaces qui peuvent être facilement adaptés pour accueillir différents événements et activités, favorisant ainsi la diversité des usages.

2.2.2. Aménagement participatif

Impliquer les résidents et les parties prenantes dans le processus de conception et d'aménagement des espaces publics pour garantir qu'ils répondent aux besoins locaux et reflètent les aspirations communautaires.

2.2.3. Intégration de la nature

Intégrer des éléments naturels tels que les espaces verts, les jardins communautaires et les zones de biodiversité pour créer des environnements plus durables et favorables à la santé.

2.2.4. Technologie et connectivité

Intégrer des technologies intelligentes pour améliorer la connectivité, la sécurité et l'efficacité des espaces publics, par exemple avec des éclairages LCD intelligents, des capteurs de la qualité de l'air ou des bornes wifi.

2.2.5. Mobilité durable

Promouvoir des modes de transport durable en concevant des espaces publics conviviaux pour les piétons et les cyclistes, en intégrant des stations de recharge pour les véhicules électriques et en encourageant l'utilisation des transports en commun et pédestres.

2.2.6. Adaptabilité aux changements climatiques

Concevoir des espaces résilients qui peuvent résister aux effets des changements climatiques tels que les inondations, les vagues de chaleur et les tempêtes, tout en favorisant l'adaptation et l'atténuation.

Ces approches permettent de créer des espaces dynamiques, inclusifs et durables qui répondent aux besoins des communautés tout en favorisant la qualité de vie urbaine.

Chapitre II Généralités sur l'aménagement des espaces publics communs

Section 03 : La mise en œuvre et l'évaluation de l'aménagement des espaces publics communs

Cette section s'intéresse aux étapes cruciales qui suivent la phase de conception, en mettant l'accent sur l'exécution du projet et son évaluation. La mise en œuvre implique la coordination de divers acteurs, pour transformer les projets conçus en aménagement concret.

Cette phase nécessite une gestion rigoureuse du temps, des ressources et des coûts, en prenant en compte les imprévus et les ajustements nécessaires sur le terrain.

L'évaluation permet de mesurer l'impact des aménagements sur l'usage de l'espace public, la satisfaction des usagers, ainsi que sur l'environnement et l'économie.

Cette section portera sur les étapes de la mise en œuvre et l'évaluation des projets selon tous les angles

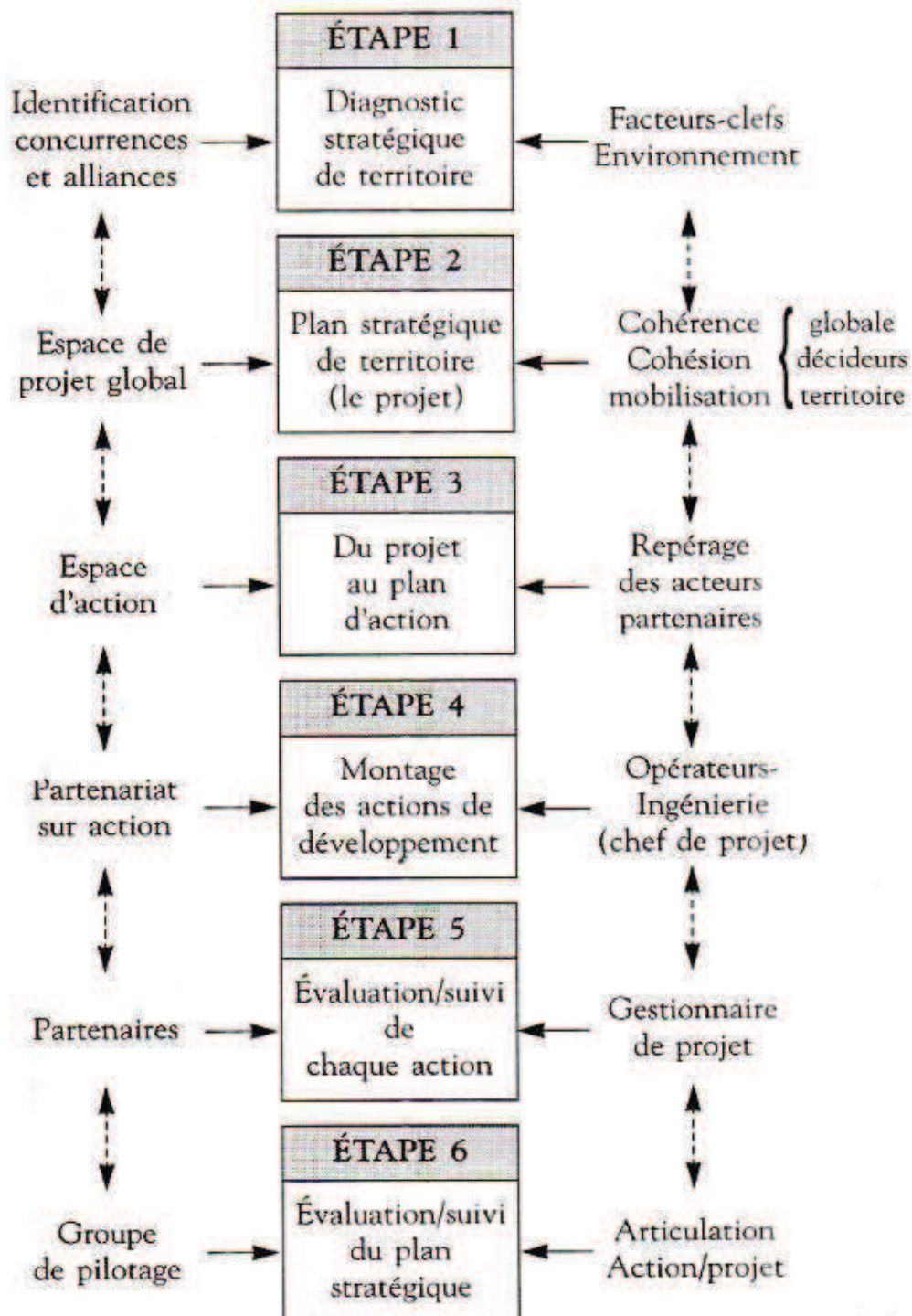
3.1. Processus de mise en œuvre des projets d'aménagement des espaces publics communs

Le processus de mise en œuvre des projets d'aménagement des espaces publics communs implique plusieurs étapes telles que :

_étude préliminaire ou phase de diagnostic, conception, approbation, budgétisation, appel d'offre, construction, suivi et gestion, livraison et inauguration.

Schéma n°1

MANAGEMENT DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL



Source : Michel cuaresma, Bernard Pecqueur, « mener un projet de développement local, les éditions d'organisation, Paris, 1997, P 43

Chapitre II Généralités sur l'aménagement des espaces publics communs

3.1.1. Etude préliminaire : phase du diagnostic général et approfondi

- Analyse des besoins ;
- Etude de la faisabilité ;
- Consultation des parties prenantes (habitants, autorités locales, experts).

3.1.2. Conception

- Elaboration des plans et des designs en fonction des besoins identifiés, des opportunités et des contraintes du site.

3.1.2. Approbation

Obtention des autorisations nécessaires des autorités locales ou régionales.

3.1.4. Budgétisation

Détermination du budget nécessaire pour la réalisation du projet.

3.1.5. L'appel d'offre

S'il est nécessaire, le lancement d'un appel d'offre pour sélectionner les entreprises ou les équipes chargées de la construction.

3.1.6. Construction

Réalisation physique du projet d'aménagement selon les plans et spécifications.

3.1.7. Suivi et gestion

Contrôle et suivi de la progression du projet, gestion des problèmes éventuels, communication avec les parties prenantes et adaptation en cours de réalisation si c'est nécessaire.

3.1.8. Livraison et inauguration

Une fois terminé, le projet est officiellement livré et souvent inauguré pour la communauté.

Chaque phase du projet varie en fonction de la taille et de la complexité du projet, ainsi que des réglementations locales.

3.2. Evaluation des impacts économiques, sociaux et environnementaux

Il s'agit ici de mettre en lumière les résultats de l'aménagement des espaces sur tous les plans (économique, social, et environnemental ...).

Chapitre II Généralités sur l'aménagement des espaces publics communs

3.2.1. Evaluation économique

- Une meilleure analyse des coûts et des bénéfices économiques ;
- Des études de cas et des analyses de rentabilité peuvent être utilisées pour évaluer ces impacts ;
- Inclure l'analyse des coûts initiaux ;
- Des retombées économiques directes telles que la création d'emplois ;
- L'augmentation de la valeur immobilière ;
- L'amélioration de l'attrait touristique et la stimulation de l'activité commerciale locale.

3.2.2. Evaluation sociale

- Amélioration de la qualité de vie des citoyens ;
- L'accès aux services ;
- La cohésion sociale ;
- La sécurité des populations locales ;

3.2.3. Evaluation environnementale

- Des effets sur l'environnement tel que la biodiversité ;
- La qualité de l'air ;
- La gestion des ressources naturelles.(avec le principe de l'économie circulaire ,les ressources et les énergies renouvelables ...) ;
- Minimiser les impacts négatifs sur l'environnement et à promouvoir la durabilité.
- Création de parcs et d'espaces verts ;
- Favoriser la biodiversité ;
- Contribuer à la régulation du climat en absorbant le dioxyde de carbone ;
- Favoriser l'habitat naturel.

Chapitre II Généralités sur l'aménagement des espaces publics communs

Section 04 : L'aménagement des espaces publics communs en Algérie

D'après l'observation des espaces publics en Algérie, ce dernier a besoin d'accélérer ce processus d'aménagement, sachant qu'il est très riches en paysages naturels attractifs, un patrimoine historique culturelle, soit pour le secteur du tourisme, et pour tire avantages économiques.

4.1. L'aménagement des espaces publics communs en Algérie

C'est un enjeu crucial pour améliorer la qualité de vie des citoyens .En effets plusieurs aspects sont à considérer :

1) Design et fonctionnalité

Les espaces doivent être conçus pour répondre aux besoins des usagers avec des zones de loisir, des espaces verts, des aires de jeux, et des zones de repos.

2) Accessibilité

Il est essentiel de garantir l'accès à tous y compris aux personnes à mobilité réduite. Cela nécessite des infrastructures adaptées.

3) Durabilité

L'utilisation des matériaux écologiques et la prise en compte de l'environnement sont primordiales pour assurer la pérennité des aménagements.

4) Participation citoyenne

Impliquer la communauté dans le processus de planification, permet de mieux répondre aux besoins locaux et de renforcer le sentiment d'appartenance.

5) Sécurité

La conception doit intégrer des mesures de sécurité, comme un bon éclairage et une visibilité optimale, pour encourager l'utilisation des espaces publics.

En Algérie, certaines villes ont commencé à revitaliser leurs espaces publics, mais des efforts supplémentaires sont nécessaires pour un aménagement harmonieux et inclusif.

Chapitre II Généralités sur l'aménagement des espaces publics communs

Conclusion

Un projet d'aménagement et de développement local est un processus qui nécessite la mobilisation des acteurs, des ressources et des stratégies en tenant compte de l'environnement et la culture autochtone.

A travers ce chapitre, nous avons traité les divers aspects de la conception des espaces publics, des principes de la conception jusqu'au défis contemporains, tels que la densification urbaine et la nécessité de préserver la nature. En intégrant des concepts comme la participation citoyenne, la flexibilité fonctionnelle et la durabilité environnementale.

L'importance de concevoir des espaces publics intelligemment pensés et adaptés aux besoins diversifiés de la population ne fait que croître des espaces où chacun se sent chez soi, connecté et inspire pour lui et les générations à venir.

Chapitre III

**L'apport de l'aménagement des espaces
communs au secteur du tourisme et au
développement économique**

Chapitre III L'apport de l'aménagement des espaces communs sur le secteur du tourisme et le développement économique

Introduction

L'aménagement des espaces publics communs joue un rôle crucial en créant des environnements attrayants et fonctionnels, capables d'attirer les visiteurs et stimuler des activités économiques.

Des espaces bien conçus et attrayants peuvent attirer des touristes en offrant des lieux agréables à visiter, à se détendre et à socialiser.

Des espaces, des places, des promenades piétonnes et des zones riveraines bien entretenues peuvent enrichir l'expérience des visiteurs et les inciter à prolonger leurs séjours.

Dans ce chapitre, sera étudié deux points essentiels :

Relation entre l'aménagement des espaces publics communs et le tourisme ;

Relation entre l'aménagement des espaces publics communs et le développement économique local.

Des initiatives peuvent avoir en examinant comment la conception et la gestion stratégiques des espaces publics peuvent transformer un endroit vers une destination préférée et prospère.

Chapitre III L'apport de l'aménagement des espaces communs sur le secteur du tourisme et le développement économique

Section 01 : Les relations entre l'aménagement des espaces publics communs et le tourisme.

L'aménagement des espaces publics communs peut jouer un rôle crucial dans le développement et l'attractivité touristique des destinations.

Les principaux liens entre ces deux aspects sont : l'attractivité visuelle ; qui est la capacité d'un espace à attirer des visiteurs et investisseurs, l'accessibilité et la mobilité, la sécurité et le confort, l'innovation et la technologie, pour que le visiteur se sente chez soi et proche de ses espaces, augmenter les dépenses et assurer un développement durable.

1.1. Attractivité visuelle et expérience esthétique

Des espaces publics bien aménagés tels que les parcs, les places des promenades, peuvent grandement améliorer l'esthétique d'une ville ou d'une région. Cela attire les touristes en quête de beauté et de nouveaux paysages.

L'architecture, le design paysage et l'art public contribuent à créer une ambiance unique et mémorable, renforçant l'attrait touristique.

Les touristes sont plus susceptibles de prolonger leurs séjours dans un environnement plaisant et esthétique.

1.2. Accessibilité et mobilité

Des espaces publics bien conçus facilitent la circulation des visiteurs.

Des infrastructures telles que les chemins piétonniers, les pistes cyclables et des transports publics bien intégrés rendent les déplacements plus agréables et pratiques.

Une bonne signalisation et des informations claires permettent aux touristes de s'orienter facilement, améliorant ainsi leurs expériences globales.

1.3. Espaces de socialisation et d'interaction

Les espaces publics offrent des lieux de rencontre et d'interaction, non seulement pour les habitants mais aussi pour les touristes. Cela peut inclure des marchés, des festivals et les événements culturels qui enrichissent l'expérience touristique.

Ces lieux favorisent l'échange culturel et permettent aux touristes de s'immerger dans la vie locale, créant des souvenirs durables.

Chapitre III L'apport de l'aménagement des espaces communs sur le secteur du tourisme et le développement économique

1.4. Sécurité et confort

Des espaces publics bien entretenus et sécurisés rassurent les visiteurs, les encourageant à explorer davantage.

L'éclairage, la propreté et la présence de services de sécurité sont des aspects essentiels.

Le mobilier urbain, comme les bancs, les fontaines et les toilettes publiques contribuent au confort des touristes, rendant leurs visites plus agréables, encourageant des séjours plus longs.

1.5. Développement durable et environnemental

L'intégration de pratiques durables dans l'aménagement des espaces publics, comme la gestion des déchets, l'utilisation d'énergies renouvelables et la création d'espaces verts attirent une clientèle de plus en plus soucieuse de l'environnement.

Les projets d'aménagement qui respectent et mettent en valeur le patrimoine naturel et culturel local peuvent également renforcer l'attrait touristique.

1.6. Innovation et technologie

L'utilisation de technologies innovantes comme le WIFI public, les bornes attractives d'information touristiques, les applications de réalités augmentées, peut enrichir l'expérience des visiteurs.

L'aménagement intelligent qui intègre des solutions technologiques pour la gestion des flux touristiques et la protection des sites contribue à une meilleure expérience touristique.

Un aménagement réfléchi et bien exécuté des espaces publics communs peut significativement améliorer l'attractivité d'une destination touristique, c'est un levier important pour prolonger, enrichir l'expérience des visiteurs et favoriser le développement économique local.

1.7. Augmentation des dépenses

Plus les touristes passent de temps dans une destination, plus ils dépensent en hébergement, restauration, shopping et loisir.

Les espaces publics bien aménagés encouragent les visiteurs à consommer localement.

Chapitre III L'apport de l'aménagement des espaces communs sur le secteur du tourisme et le développement économique

Section 02 : Les relations entre l'aménagement des espaces publics communs et le développement économique local

L'aménagement des espaces publics communs a un impact significatif sur le développement économique local.

La durée des séjours augmente les dépenses touristiques, pour cela investir dans des infrastructures de qualité, sécuriser, contribuent d'avantage à l'économie locale.

Les liens les plus importants entre ces deux aspects sont : attraction des espaces et des investisseurs, augmentation de la valeur foncière, stimulation du commerce local, création d'emploi, amélioration la qualité de la vie et la durabilité.

2.1. Attraction des entreprises et des investisseurs

Des espaces publics bien aménagés comme les parcs, les places, etc. rendent une localité plus attractive pour les investisseurs qui donne une image positive ce qui encourager l'implantation de nouvelles entreprises et le développement commercial.

2.2. Augmentation de la valeur foncière

La présence de beaux espaces publics peut augmenter la valeur des propriétés environnantes. Les résidents et les entreprises sont souvent prêts à payer plus pour se situer à proximité des parcs, jardins publics et autres infrastructures de qualité. Cela peut générer des revenus supplémentaires pour les municipalités à travers les taxes foncières.

2.3. Stimulation du commerce local

Les espaces publics bien conçus attirent plus de visiteurs et de touristes, ce qui peut stimuler l'économie locale. Les marchés, les festivals et autres événements organisés dans ces espaces peuvent attirer des foules importantes augmentant ainsi les revenus des commerces locaux.

2.4. Création d'emploi

La planification, la construction et l'entretien des espaces publics créent des emplois dans divers secteurs, y compris la construction, l'horticulture, la sécurité et la gestion des infrastructures. De plus, les espaces publics attrayants peuvent favoriser la croissance des secteurs de la restauration, du tourisme et des loisirs.

Chapitre III L'apport de l'aménagement des espaces communs sur le secteur du tourisme et le développement économique

2.5. Renforcement du capital social

Les espaces publics communs favorisent les interactions sociales et le sentiment de communauté. Cela peut mener à un environnement social plus cohésif et collaboratif, ce qui est souvent un atout pour le développement économique local. Une communauté active et engagée peut soutenir les initiatives locales et les petites entreprises.

2.6. Améliorer la qualité de vie

Un cadre de vie amélioré par des espaces publics bien aménagés peut attirer et retenir les talents. Les personnes qualifiées recherchent des lieux de vie offrant une bonne qualité de vie, espaces verts, infrastructures sportives, zones de loisir, ...

2.7. Promotion de la durabilité

Les espaces publics conçus avec des principes de la durabilité (comme l'utilisation des matériaux écologiques, la gestion efficace de l'eau et la biodiversité) peuvent attirer les investisseurs écoresponsables et les entreprises innovantes. Cela peut aussi réduire les coûts à long terme pour les communautés en termes de gestion environnementale.

L'aménagement des espaces est un levier puissant pour le développement économique local, en créant un environnement attrayant, en stimulant le commerce, en augmentant tous les secteurs économiques.

Section 03 : Exemples de cas sur l'influence de l'aménagement des espaces publics sur le tourisme et le développement économique local

Cette troisième section, porte sur des exemples de cas réels de réussite des espaces publics bien aménagés sur le développement local de renommée mondiale.

L'aménagement des espaces publics a un impact significatif sur le tourisme et le développement économique comme le montrent les exemples suivants :

3.1. Barcelone, Espagne

L'aménagement de la Rambla et les plages urbaines a considérablement augmenté le flux touristiques et les dépenses associées.

3.2. Paris, France

Chapitre III L'apport de l'aménagement des espaces communs sur le secteur du tourisme et le développement économique

Les quais de Seine aménagés et les jardins publics comme le jardin du Luxembourg attirent des millions de touristes chaque année prolongeant leurs séjours et augmentent leurs dépenses.

3.3. La transformation des quais de la Garonne à Bordeaux

L'aménagement de cet espace, en jardins installations pour promenades et événements culturels, a considérablement renforcé l'attrait touristique de la ville.

Par conséquent, Bordeaux a observé une augmentation du nombre de visiteurs, contribuant à la croissance économique locale par le biais de l'hôtellerie, la restauration et les commerces de proximité.

3.4. Hanoï et son métro aérien (Viêtnam)

A Hanoï, l'intégration de la première ligne de métro aérien a transformé les espaces publics en améliorant l'accessibilité et en réduisant la congestion urbaine. Ce projet a non seulement facilité les déplacements des résidents et des touristes, mais il a aussi dynamisé les quartiers environnants, augmentant ainsi le nombre d'investisseurs et l'activité économique dans ces zones.

3.5. Le développement touristique en Tunisie

En Tunisie, une étude stratégique a montré que l'aménagement des espaces publics, notamment les zones côtières et historiques a un impact direct sur l'attraction touristique des investissements dans les infrastructures comme les promenades en bord de mer et la restauration des sites historiques, ceux -ci ont contribué à augmenter la fréquentation touristique et à stimuler l'économie locale grâce à la création d'emplois et à l'augmentation des revenus issus du tourisme (selon la banque mondiale).

3.6. La réhabilitation des espaces publics à Marrakech (Maroc)

A Marrakech, la rénovation des places publiques et des jardins a revitalisé l'attrait de la ville pour les touristes, des projets comme la restauration de la place Jemaa-El-Fna » et « les jardins de la Koutoubia » ont non seulement conservé le patrimoine culturel, mais ont également amélioré l'expérience des visiteurs, ce qui a conduit à une hausse des revenus touristiques et à la création d'emplois locaux (selon la banque mondiale).

Chapitre III L'apport de l'aménagement des espaces communs sur le secteur du tourisme et le développement économique

3.7. Exemple de l'Algérie

En Algérie, plusieurs espaces publics ménagés ont un impacté positivement sur le tourisme et l'économie nationale en attirant les visiteurs nationaux et internationaux. Par ces espaces, on cite les suivants :

3.7.1. Le jardin d'essai du Hamma à Alger

Ce jardin botanique historique est un espace vert agréable est un lieu culturel important avec ses serres, ses sculptures et ses diverses espaces végétaux.

3.7.2. La corniche d'Oran

Réaménagée pour offrir des promenades pittoresques le long de la mer méditerranée, la corniche est devenue un lieu prisé pour les loisirs, les restaurants et les événements culturels, attirant ainsi de nombreux visiteurs.

3.7.3. La Casbah d'Alger

Bien que principalement historique et culturel, la rénovation de certains quartiers de la Casbah a permis de créer des espaces publics attractifs pour les touristes, favorisant ainsi la découverte du patrimoine culturel ancestral de l'Algérie.

Chapitre III L'apport de l'aménagement des espaces communs sur le secteur du tourisme et le développement économique

Conclusion

Au terme de ce chapitre, nous pouvons dire que les espaces publics bien aménagés ne sont pas seulement des lieux de rencontre et de passage mais des catalyseurs essentiels pour le développement touristique et économique d'une région.

Ces aménagements encouragent non seulement l'afflux des visiteurs mais aussi la croissance des entreprises locales et l'amélioration de la qualité de vie des habitants.

L'aménagement des espaces publics est un levier puissant pour stimuler le tourisme, dynamiser l'économie locale et façonner l'identité d'une communauté urbaine prospère et durable.

Ces exemples démontrent que l'aménagement des espaces publics joue un rôle important dans le développement touristique et économique, en rendant les villes plus attractives et accessibles, favorisant le bien-être des résidents et une croissance économique durable.

Chapitre IV

**Processus de création d'une start-up
dans l'aménagement des espaces publics
communs**

Chapitre IV Processus de création de la Start up dans l'aménagement **des espaces publics communs**

Introduction

La création d'une start-up commence par l'identification d'une opportunité de marché ou d'un problème à résoudre.

Transformer une idée en une entreprise viable nécessite une planification stratégique des ressources financières et une équipe compétente et motivée.

Ce processus passe par des étapes essentielles telles que la validation de l'idée, la rédaction d'un business plan, la recherche d'un financement, le développement de la prestation du service dans l'aménagement des espaces publics et la mise en œuvre de la stratégie marketing et commerciale. Enfin, la gestion de la croissance, de l'innovation continue et de la pérennité de l'entreprise fait partie intégrante de l'aventure entrepreneuriale.

Nous traitant chaque phase de ce processus de création, en mettant l'accent sur les meilleures pratiques, les risques à éviter et les compétences nécessaires dans le monde de la dynamique des start-ups.

Section 01 : Présentation du projet

Dans un monde en constante évolution, il devient essentiel de repenser nos espaces pour les rendre fonctionnels, attractifs et durables.

Notre vision est de transformer les espaces publics en lieux où la mobilité, l'écologie, le bien-être et l'interaction sociale se rencontrent. Nous croyons que ces espaces doivent être adaptés aux exigences des habitants d'aujourd'hui, tout en anticipant les défis de demain. Pour cela, notre approche se base sur une combinaison de technologies, innovantes, de solutions durables et de designs centrés sur l'humanité.

1.1. L'équipe du projet

- * Moi-même (aménagiste) ;
- * Une assistante technico- commerciale ;
- * Un architecte ;
- * Deux ouvriers permanents (agent polyvalent des ouvrages, nettoyage.

Définition de la Start up

La Start up est une entreprise nouvellement créée, basée sur une idée innovante visant une croissance rapide (la scalabilité).

1.2. L'idée du projet

« Une start-up dans l'aménagement des espaces publics communs qui tient compte des principes du développement durable ».

L'idée du projet a commencé à travers une observation des lieux publics touristiques, les forêts, ...

En Algérie, beaucoup d'espaces naturels attractifs mais qui ont perdu leur attractivité naturelle soit par négligence, le non respect des aspects écologiques, des lieux publics communs, chose qui fait fuir les touristes, des espaces non entretenus, qui présentent des dangers. Pour cela, on a opté pour la création :

- D'une unité chargée de l'aménagement des espaces publics communs, la rénovation des sites du patrimoine, matériel, historique, culturel, religieux, ...etc. ;

Chapitre IV Processus de création de la Start up dans l'aménagement **des espaces publics communs**

- Des ruelles publiques (aménageables, adaptables à toutes catégories, écologiques) ;
- Des placettes publiques.(culturelle, événementielle....) ;
- Des forêts (objet de détente, loisirs,) attractives et touristiques (économie, circulaire) ;
- Des plages ;
- Des lieux aménagés, des infrastructures des transports (adaptable, écologique, bien-être, normes sociales, connectées ;
- Des sites naturels (parcs, ...) ;
- Des lieux privés (objet d'investissement dans le tourisme et les loisirs pour assurer l'attractivité (écologique, normes sociales, connecté et économie circulaire) ;
- Des jardins publics privés, ... ;
- Des espaces de détente, bien-être...

1.2.1. Le lieu de l'implantation

La Start up sera idéalement implantée en ville, ou à côté des organisations de commandement ;

2 garages sont recommandés, dont la superficie est de 200m² pour abriter le matériel et les outils et 2 bureaux, l'un pour l'accueil et l'assistance et l'autre pour le manager.

Equipé d'un réseau de communication très élargi (entre une communication média et hors média) avec l'utilisation des réseaux sociaux.

1.2.2. Les valeurs proposées

➤ l'originalité

garder les aspects culturels identifiant notre société ancestrale ;

➤ la modernité

opter pour des paysages, des architectures, qui doivent répondre aux attentes des clients et des consommateurs (population, touristes, ...).

la flexibilité

valorisation des déchets et les transformer en ressources pour d'autres entreprises.

Bacs pour plastique, pour connecter, plusieurs déchets comme les résidus des fruits et pour les engrais organiques.

Planter des arbres pour objectif d'attractivité et ombre.

Chapitre IV Processus de création de la Start up dans l'aménagement des espaces publics communs

Assurer la connexion dans les lieux d'attentes transport, jardins publics (chargement en électricité) ;

Dans zones et ruelles isolées, assurer toute forme d'architecture en eau, électricité, distributeur automatique.

Equipe de travail

- Architecture, plans, dessins, formes ;
- Aménageur, études de marché, marketing, prix ;
- Les ouvriers
- la soustraitane l'exécution des tâches, données par le manager (l'aménagiste).

1.3. Objectifs du projet

- Attractivité des touristes.
- Développement local durable.
- le bien-être social.
- Education sociale (avec des gestes au profit de la nature et de l'homme).
- Instaurer des lois et des règles à l'intérieur des espaces publics aménagés.

1.4. Calendrier de réalisation du projet

Actions /semaine	1	2	3	4	5	6
Etude et choix de l'implantation	X	X				
Aménagement des bureaux et garages	X	X	X			
Achat d'équipement		X	X			
Installation d'équipement et réception des fournitures				X		
Préparer les offres et les soumissionner				X	X	X

Source : conception personnelle

Section 02 : L'aspect innovant du projet et l'analyse stratégique du marché

L'aspect innovant de notre projet réside dans l'utilisation de données en temps réel, l'outil numérique est d'une conception participative qui permet aux utilisateurs de contribuer à la transformation de leur environnement sur le plan stratégique, notre analyse du marché met en lumière un secteur en forte croissance porté sur une prise de conscience des enjeux de durabilité, de qualité de vie, etc. .

La demande pour des aménagements publics innovants et respectueux de l'environnement ne cesse d'augmenter, tant au niveau des collectivités locales que des entreprises privées investissant dans des projets de régénération urbains.

2.1. La nature et le domaine de l'innovation

L'innovation est dans les nouvelles fonctionnalités (offre des produits ou services améliorés).

Un nouveau modèle (modification du modèle d'affaire, adoption d'un nouveau « système » de création de valeur).

C'est le premier projet en Algérie basé sur la conception des modèles uniques, en se basant sur le respect de l'environnement, la biodiversité, des ressources renouvelables « des espaces connectés ».

Valorisation des déchets et leurs utilisations comme ressources pour fabriquer un autre produits .

2.2. La segmentation du marché

Elle consiste à diviser le marché en sous ensembles des besoins distincts, afin de mieux cibler les projets en fonction des attentes spécifiques de chaque groupe, en optimisant les ressources et les solutions proposées en fonction des critères de segmentation.

a/ Type d'usage

Pour les piétons, les cyclistes, automobilistes, personnes à mobilité réduite, accessibilités aux équipements touristiques.

b/ Objectifs d'aménagement

Chapitre IV Processus de création de la Start up dans l'aménagement **des espaces publics communs**

Pour une utilisation fonctionnelle, esthétique, sécuritaire, environnementale, récréative (espaces de détente).

c/ Critères sociodémographiques

Age, niveau socio-économique (simple, sophistiqué, culture et diversité).

d/ Temporabilité

Pour un usage quotidien, usage événementiel.

2.2.1. La segmentation potentielle

C'est toutes les collectivités locales en Algérie (forêts, plages, places publiques. ...) .

2.2.2. Le marché ciblé

Nous cherchons à fournir des services d'aménagement des espaces pour un développement local durable, pour toutes les collectivités locales en Algérie, les forêts, les plages, les places publiques ;

Pour les particuliers ;

Personnes privées dans leurs propres espaces, extérieurs.

2.2.3. Mesure de l'intensité de la concurrence

Sur ce volet, il n'y a pas de concurrence directe (il n'y a pas d'entreprises qui exercent dans ce domaine).

Il y a une concurrence indirecte, celle des entreprises de bâtiment et d'ouvrages publics (les routes).

2.3. La stratégie marketing

Pour la commercialisation de nos services à des prix acceptables grâce à notre contrôle, la négociation et la réduction des coûts (une bonne prospection des fournisseurs).

Le recours et la participation aux modalités de la commande publique, grâce aux 3 modes d'accès aux marchés publics (le gré-a-gré, consultation restreinte, appel d'offre).

2.4. Le plan de production et organisation

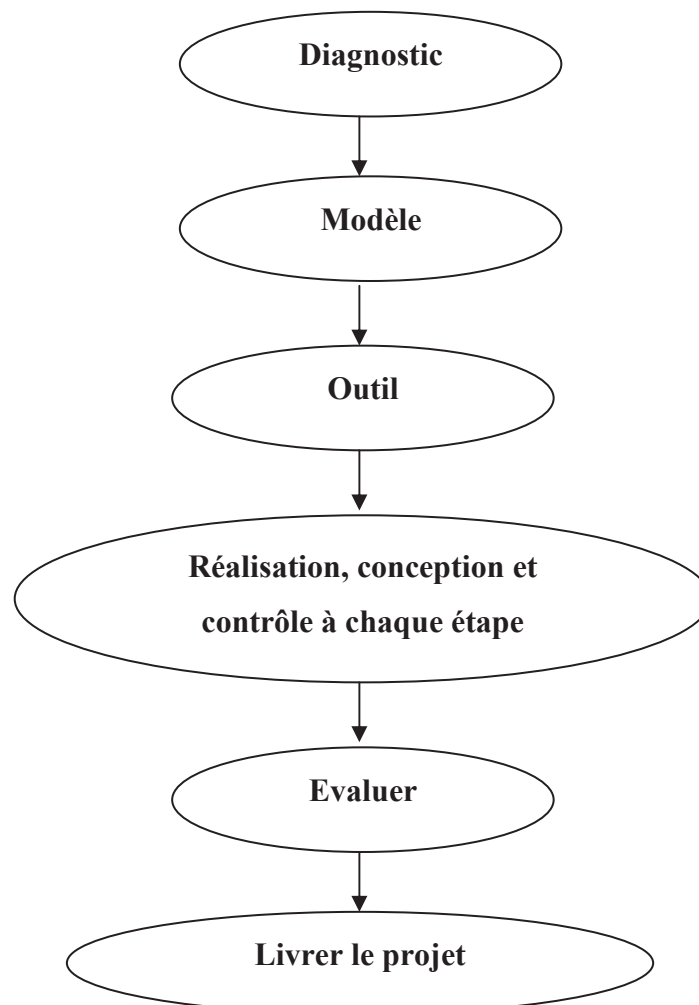
Dans ce cas, on commence par présenter les étapes de la réalisation de la prestation.

2.4.1. La démarche de réalisation de la prestation

Chapitre IV Processus de création de la Start up dans l'aménagement des espaces publics communs

- Pour assurer des services de qualité, un processus de réalisation doit être mis en place ;
- Diagnostic des lieux : forces et faiblesses. ;
- Concevoir un modèle pour cet espace (en tenant compte des normes de l'environnement, l'économie, le social) ;
- Choisir tous les outils et matières nécessaires pour la réalisation (photo, désherbage)
- Commencer la réalisation ;
- Assurer le contrôle de qualité à chaque étape et faire des réserves ;
- Évaluer ;
- Livrer le projet.

Figure n°2 :démarche de réalisation de la prestation



Source : conception personnelle

Chapitre IV Processus de création de la Start up dans l'aménagement **des espaces publics communs**

2.4.2. Approvisionnement

Dans le processus d'achat, pour les matières utilisées ce sont des produits à bases de matières naturelles, matériaux, des fournitures.

Les fournisseurs locaux et étrangers sont sélectionnés sur la base de leurs rapport qualité , prix.

Le paiement et les délais de réception seront tous appliqués selon l'intérêt, la sécurité du projet.

2.4.3. La main -d'œuvre utilisée

Le nombre de postes nécessaire pour mener à bien ce projet est :

- 1 manager.
- 1 ingénieur en architecture (architecte décoration intérieur et extérieur).

- 1 commercial.
- 2 ouvriers (agent polyvalent entre peintre, main d'œuvre, paysagiste, manutention, entretien des lieux.
- 1 chauffeur camion.

Faire appel à la sous-traitance dans l'électricité, l'éclairage, fontaines artificielles.

2.4.4. Les principaux partenaires

Les partenariats les plus importants dans notre cas sont les fournisseurs (au regard de l'importance de leurs prestations pour la réussite du projet) les structures de financement.

Section 03 : Le plan financier du projet et business model canevas (BMC).

Dans cette section, nous allons aborder le plan financier relatif à notre projet ainsi que le business modèle canevas qui constitue la base de notre stratégie de croissance et de pérennité. Le plan financier est un élément-clé pour assurer la viabilité de notre start-up, en nous permettant d'évaluer les investissements nécessaires, les sources de financement et la rentabilité à long terme .

3.1. Les coûts et les charges

Le projet supportera plusieurs coûts et charges :

- La location de la structure est estimée à 100 000DA/mois, 1200 000DA/année.
- La masse salariale : 220 000DA/mois 2 640 000DA /an .
- Le marketing et la publicité (logo, habillage commercial) : 200 000DA /année
- Le matériel bureautique : 350 000DA. /an .
- Le matériel informatique : 280 000DA /an .
- Les logiciels et site WEB (Auto CAD) : 100 000DA. /an .
- Matériel photographique : 200 000DA /an.
- Les fournitures utilisées : 500 000DA./an .
- Les charges d'exploitation (eau, carburant, assurance et autres consommables) :

130 000DA./an

- Matériel de transport 3 500 000DA

3.1.1. Le montant total du capital total 9 180 000 DA .

A) Le montant de l'investissement en équipement (les charges fixes)

$$(1\ 200\ 000 + 350\ 000 + 280\ 000 + 200\ 000 + 100\ 000 + 200\ 000 + 500\ 000 + 3\ 500\ 000) =$$

B) les charges d'exploitation (2 640 000 +130 000) = 2 770 000DA.

C) le fonds de roulement = actifs circulant – dettes à court terme

$$= 2\ 770\ 000 - 0$$

$$= 2\ 770\ 000\ DA$$

D) le chiffre d'affaires = le fonds de roulement + 50%

Chapitre IV Processus de création de la Start up dans l'aménagement **des espaces publics communs**

$$=2\,770\,000 + 50\%$$

$$=2\,770\,000 + 1\,385\,000$$

$$= 4\,155\,000\text{DA}$$

Le chiffre d'affaires est de 4 155 000 DA

3.1.2. Le financement du projet

Le projet sera financé par l'organisation dédiée au financement des Start-ups (NEZDA).

3.1.3. Le remboursement des crédits et emprunts

Il s'effectuera sur la base d'un échéancier (tableau) à long terme qui sera négocié avec l'organisme concerné.

3.2. LE BMC

Le Business Model Canevas
Aménagement des espaces publics communs

<p><u>Partenaires clés</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les fournisseurs (grossiste en matières et fournitures, ...) • Institutions publiques • Les banques. • Centre de développement de l'entrepreneuriat (UMMTO). • NASDA. • Collectivité locale. • Les bureaux d'études. • Les entreprises et les particuliers • Avocats. • La police (la sécurité). • Les associés. 	<p><u>Activités clés</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Aménagement des espaces publics communs. • conception. • réalisation. • Entretien • Rénovation. • Décoration. • Des espaces privés (pour investissement). • Les forêts, les plages, les ruelles, espaces de détente et de repos, espaces de loisirs, ... 	<p><u>Proposition de valeur</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Aménagement des espaces publics communs à vocation touristique, économique, éducation social et bien-être sociale. • Respecter les normes de ménagement qualité dans tous le processus de la prestation. • Tenir compte des normes du développement local durable (biodiversité, protection de l'environnement et des ressources), la gestion des déchets dans ces espaces. 	<p><u>Relation clients</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un service client (tél, e-mail). • Etre à l'écoute des clients via un site web. • Prospector les clients. • Visiter et soumissionner. • L'utilisation des réseaux sociaux pour les publicités. 	<p><u>Segments de clientèle</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les collectivités locales (BTOG). • Les établissements publics (université, éducation formation professionnelle...) • Toutes les entreprises désireuses investir dans des espaces de détente (BTOB). • Les particuliers. (Les individus (BTOC)). 	
	<p><u>Ressources clés</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Un local. • Un capital. • Une main d'œuvre de qualité. • Des fournitures de qualité et écologique. • Equipement. 		<p><u>Canaux de distribution</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Commande en ligne. • Distribution direct. • Application. • Publicité via les réseaux sociaux. 		
<p><u>Structure de coûts</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les frais de location, les frais personnel. • Les frais du marketing (publicité, ...). • Les frais du matériel bureautique, informatique et les logiciels). • Les fournitures et photographie. • Autre frais (différentes prestations administratives). 					<p><u>Flux de revenus</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les revenus issus de la livraison des prestations (conception, réalisation, entretien, rénovation)

**Chapitre IV Processus de création de la Start up dans l'aménagement
des espaces publics communs**

Section 04 : Le prototype (ou modèle) d'un espace aménagé

Photos avant aménagement



Chapitre IV **Processus de création de la Start up dans l'aménagement**
des espaces publics communs



Chapitre IV **Processus de création de la Start up dans l'aménagement**
des espaces publics communs



Chapitre IV **Processus de création de la Start up dans l'aménagement**
des espaces publics communs



Chapitre IV **Processus de création de la Start up dans l'aménagement**
des espaces publics communs

Photos après aménagement



Chapitre IV **Processus de création de la Start up dans l'aménagement**
des espaces publics communs



Chapitre IV Processus de création de la Start up dans l'aménagement **des espaces publics communs**

Conclusion

Le succès d'une start-up dans le domaine de l'aménagement des espaces communs repose sur sa capacité à s'adapter aux besoins locaux tout en apportant une vision durable et inclusive pour l'aménagement des espaces publics. La création d'une telle entreprise implique une combinaison de créativité, de gestion rigoureuse et de collaboration avec les différents acteurs du territoire dans le but de favoriser des environnements touristiques, urbains, fonctionnels et agréables pour tous.

Chapitre IV

**Processus de création d'une start-up
dans l'aménagement des espaces publics
communs**

Conclusion générale

Les espaces publics communs au-delà de leur simple fonctionnalité deviennent des lieux de rencontre et d'expression sociale, culturelle et économique.

L'objectif de ce travail est de répondre à une problématique de l'aménagement des espaces publics communs.

Tous au long de ce travail on a vu les raisons de l'étude de l'aménagement de ces espaces, qui sont multiples, soutenir l'activité économique, promotion de la santé et le bien-être, la gestion durable des ressources.

On a montré comment ces espaces peuvent être aménagés, pour remplir leurs fonctions de base.

L'aménagement stratégique de ces espaces peut avoir un impact significatif sur la qualité de vie des habitants, en favorisant la convivialité, l'accessibilité et la durabilité environnementale.

L'importance croissante du tourisme urbain comme moteur économique rend l'optimisation de ces espaces publics d'autant plus cruciale, en contribuant à créer des destinations attractives et mémorables.

On a vérifié l'hypothèse qu'une Start up dans l'aménagement des espaces publics est un levier pour la promotion et le développement touristique, économique local durable.

Notre étude a souligné la nécessité de créer un projet d'une start-up dans l'aménagement des espaces publics communs, la rénovation des sites culturels, les forêts, en s'appuyant sur des approches intégrées et participatives dans la conception et la gestion des espaces publics impliquant les citoyens, les urbanistes, les décideurs pour garantir des solutions durables et adaptées aux besoins spécifiques de chaque communauté.

La Start up dans l'aménagement des espaces publics est en mesure de surmonter les contraintes qui freinent le lancement du développement touristiques et le développement économique durable en Algérie.

Enfin, l'aménagement représente une composante essentielle du développement territorial, contemporain, capable non seulement d'améliorer la fonctionnalité et l'esthétique des villes, mais aussi de renforcer leur attractivité touristique, leur dynamisme économique et leur cohésions sociale, investir dans ces espaces représente donc un investissement dans l'avenir durable et inclusif de nos environnements urbains.

Bibliographie

Bibliographie

OUVRAGES

Michel Curesma, Bernard Pecqueur : « Mener un projet de développement local », les éditions d'organisation, Paris ,1997.

Abdoul Hameth Ba et Jérôme Lombard, « Dynamique de développement et enjeux de gouvernance territoriale », espace urbains. Le Harmattan, Paris 2013.

Jcques Bonnet : « Aménagement et développement territorial ». Édition Ellipse, Paris 2012.

AUTRES DOCUMENTS

World commission on environnement and développement Our Common future .oxford, université presse, 1987.

Article scientifique « la gouvernance au service du développement durable dans le contexte de la mondialisation » Joke Waller-hunter /dans reflets et perspectives de la vie économique 2002/I (TomXLI), page 19 à 33, disponible sur (www.cairn.info),consulté le 01/06/2024

d'après le rapport de suivi de la situation économique, printemps 2024. La banque mondiale, BIRD.IDA groupe de la banque mondiale moyen orient et Afrique du nord.

Pierre –Noel D, 25 ,27 Novembre 1999, introduction aux théories et à quelques pratiques du développement local et territorial.

Bernard Pecqueur, « crise économique : crise du discours sur l'espace « Economie et Humanisme, mai-juin 1986) consulté dans l'ouvrage, de Michel cuaresma et Bernard Pecqueur « mener un projet de développement local, Edition d'organisation, Paris 1997 p39

Pierre merlin &Françoise choay « dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement « Paris, PUF, 1988.

Grand dictionnaire Larousse, paris, 1983.

Martyn back et Zimmermann, le dictionnaire le robert, paris 2005.

Gauthier Bernard, espace urbain ; vocabulaire et morphologie, Edition de patrimoine, paris 2003.

Whyte wiliam H,the social life of Small urbain space, Washington D.C, the conservation fondation, 1980, p125. Consulté le 7 novembre 2024 sur [http://doi .org /10.58079/qrvj](http://doi.org/10.58079/qrvj) .

Jan Gehl, (2012) pour des villes à échelle humaine .Edition Eco société.

Table des matières

Remerciements

Dédicaces

Résumé

Introduction générale 01

Chapitre I

Notions de base sur le développement local durable

Introduction05

Section 01 : Définitions et piliers du développement local durable

1.1. Définitions 06

1.1.1. Définition du développement 06

1.1.2. Définition du développement local 06

1.1.3. Définition du développement durable 07

1.1.4. Définition du développement local durable 07

1.2. Les piliers du développement local durable 08

1.2.1. Le Pilier environnemental 08

1.2.2. Le pilier économique 08

1.2.3. Le pilier social 08

1.2.4. La gouvernance locale 09

Section 02 : Les objectifs et les actions du développement local durable

2.1. Les objectifs du développement local durable 11

2.2. Les actions du développement local durable 12

Section 03 : Les acteurs et les enjeux du développement local durable

3.1. Les acteurs du développement local durable 14

3.1.1. Les institutions publiques (l'ETAT centrale) 14

3.1.2. Les collectivités locales 14

3.1.3 Les entreprises locales 14

3.1.4 Les associations et les organisations non gouvernementales (ONG) 14

3.1.5 Les citoyens 14

3.1.6 L'université et les centre de recherche 15

3.2. Les enjeux du développement local durable 15

Section 04 : La situation du développement local durable en ALGERIE

4.1. Les données actuelles de l'économie Algérienne	16
4.2. Le développement local durable en Algérie	17
Conclusion	19

Chapitre II

Généralités sur l'aménagement des espaces publics communs

Introduction	20
--------------------	----

Section 01 : Définitions et théories de l'aménagement des espaces publics communs

1.1. Définition et concept clés	21
1.1.1. Définition du territoire	21
1.1.2. Définition de l'espace.....	21
1.1.3. Définition d'espace public	22
1.1.4. Définition d'espace public commun.....	22
1.1.4.1. La conception des espaces publics (la forme)	22
1.1.4.2. Les types des espaces publics communs.....	23
1.1.5. Définition de l'aménagement de l'espace public.....	24
1.2. L'objectif de l'aménagement des espaces publics communs	24
1.3. Evolution de l'aménagement des espaces publics communs	24
1.4. Approche et théories pertinentes (modèle de gestion des espaces publics).....	25
1.4.1. Théorie de la place ou de l'espace publi.....	25
1.4.1.1. Le principe de l'urbanisme participatif	25
1.4.1.2. Le principe du paysage urbain	25
1.4.1.3. Le principe de l'accessibilité universelle (la théorie de biens communs.....	26
1.4.1.4. Le principe de la durabilité environnementale.....	26
1.4.1.5. Le principe la participation citoyenne	26
1.4.1.6. Le principe de la sécurité	26

Section 02 : Méthodologie de la conception

2.1. Méthode et outils de la conception participative	27
2.1.1. Les méthodes	27
2.1.2. Les outils	27
2.2. Approches innovantes en matière d'aménagement d'espace public.....	28

2.2.1. Espace flexibles et polyvalente	28
2.2.2. Aménagement participatif	28
2.2.3. Intégration de la nature	28
2.2.4. Technologie et connectivité.....	28
2.2.5. Mobilité durable	28
2.2.6. Adaptabilité aux changements climatiques	28

Section 03 : La mise en œuvre et l'évaluation de l'aménagement des espaces publics

communs

3.1. Processus de mise en œuvre des projets d'aménagements des espaces publics communs	29
3.1.1. Etude préliminaires : phase du diagnostic générale et approfondie	29
3.1.2. Conception.....	31
3.1.2. Approbation	31
3.1.4. Budgétisation	31
3.1.5. L'appel d'offre	31
3.1.6. Construction	31
3.1.7. Suivi et gestion	31
3.1.8. Livraison et inauguration	31
3.2. Evaluation des impacts économiques sociaux et environnementaux	31
3.2.1. Evaluation économiques	31
3.2.2. Evaluation sociale.....	32
3.2.3. Evaluation environnementale	32

Section 04 : L'aménagement des espaces publics communs en Algérie

4.1. L'aménagement des espaces publics communs pour améliorer la qualité des vies des citoyens .plusieurs aspects sont à considérer	33
Conclusion	34

Chapitre III

L'apport de l'aménagement des espaces communs sur le secteur du tourisme et le développement économique

Introduction	35
<u>Section 01</u> : Les liens entre l'aménagement des espaces publics commun et le tourisme.	
1.1. Attractivité visuelle et expérience esthétique	36
1.2. Accessibilité et mobilité	36
1.3. Espaces de socialisation et d'interaction	36
1.4. Sécurité et confort	37
1.5. Développement durable et environnemental	37
1.6. Innovation et technologie	37
1.7. Augmentation des dépenses	37
<u>Section 02</u> : Les liens entre l'aménagement des espaces publics communs et le développement économique local	
2.1. Attraction des entreprises et des investisseurs	38
2.2. Augmentation de la valeur foncière	38
2.3. Stimulation du commerce local	38
2.4. Création d'emploi	38
2.5. Renforcement du capital social	39
2.6. Améliorer la qualité de vie	39
2.7. Promotion de la durabilité	39
<u>Section 03</u> : Exemples de cas sur l'influence de l'aménagement des espaces publics sur le tourisme et le développement économique	
3.1. Barcelone, Espagne	40
3.2. Paris, France	40
3.3. La transformation des quais de la Garonne à Bordeaux	40
3.4. Hanoï et son métro aérien (Viêtnam)	40
3.5. Le développement touristique en Tunisie	41
3.6. La réhabilitation des espaces publics à Marrakech (Maroc)	41
3.7. Exemple de l'Algérie	41
3.7.1. Le jardin d'essai du Hamma à Alger	41
3.7.2. La corniche d'Oran	41

3.7.3. La Casbah d'Alger	41
Conclusion.....	42

Chapitre IV

Processus de création de la Start up dans l'aménagement des espaces publics communs

Introduction	43
---------------------------	-----------

Section 01 : Présentation du projet

Introduction	44
1.1. L'équipe du projet	44
1.2. L'idée du projet	44
1.2.1. Le lieu de l'implantation	45
1.2.2. Les valeurs proposées	45
1.3. Objectif du projet	46
1.4. Calendrier de réalisation du projet	46

Section 02 : L'aspect innovant du projet et l'analyse stratégique du marché

Introduction	47
2.1. La nature de et le domaine de l'innovation	47
2.2. La segmentation du marché	47
2.2.1. La segmentation potentielle	48
2.2.2. Le marché ciblé	48
2.2.3. Mesure de l'intensité de la concurrence	48
2.3. La stratégie marketing	48
2.4. Le plan de production et organisation	48
2.4.1. La démarche de réalisation de la prestation	49
2.4.2. Approvisionnement	50
2.4.3. La main d'œuvre	50
2.4.4. Les principaux partenaires	50

Section 03 : Le plan financier du projet et business model canevas (BMC)

Introduction	51
3.1. Les coûts et les charges	51
3.1.1. Le montant du capital total	51
A) Le montant de l'investissement en équipement (les charges fixes).....	51
B) Les charges d'exploitation	51

C) Le fonds de roulement	52
D) Le chiffre d'affaires	53
3.1.2. Le financement du projet	53
3.1.3. Le remboursement des crédits et emprunts	53
3.2. LE BMC	53
<u>Section 04</u> : Le prototype (un modelé) d'un espace aménagée	54
Conclusion.....	60
Conclusion générale	61

Bibliographie

Table des matières